

Par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 11 octobre 1979, l'office de notaire à la résidence de Belfort (territoire de Belfort), dont était titulaire M. Clerc (Henri, Lucien, Joseph), décédé, est déclaré vacant.

La date limite de dépôt des candidatures au parquet du tribunal de grande instance de Belfort (territoire de Belfort) est fixée au 1<sup>er</sup> mars 1980.

Chaque candidature est adressée dans la limite indiquée à peine de forclusion par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au procureur de la République près le tribunal de grande instance de Belfort (territoire de Belfort); elle est accompagnée de l'engagement de payer l'indemnité fixée à 1 220 000 F qui sera versée à la caisse des dépôts et consignations par le nouveau titulaire en deux annuités égales, la première la veille de sa prestation de serment, la seconde à l'anniversaire de l'accomplissement de cette formalité, augmentée des intérêts légaux en matière civile; chacune des annuités demeurera consignée pendant un délai de six mois.

Rectificatif au *Journal officiel* du 12 septembre 1979 (N. C. 211), page 7787, 1<sup>re</sup> colonne, 2<sup>e</sup> arrêté, en fin du 2<sup>e</sup> alinéa, ajouter: « Elle sera accompagnée de l'engagement de payer l'indemnité fixée à 550 000 F qui sera versée par le nouveau titulaire, la veille de sa prestation de serment, à la caisse des dépôts et consignations où la totalité de l'indemnité restera consignée pendant un délai de six mois au profit de qui de droit. »

#### SOCIÉTÉS CIVILES PROFESSIONNELLES

Par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 11 octobre 1979:

Le retrait de M. Torel (Félix, Alexis, Louis, Joseph), notaire associé, membre de la Société Félix Torel et Pierre Neveu, notaires associés, titulaire d'un office de notaire à la résidence de Fougerolles-du-Plessis (Mayenne), est accepté.

La raison sociale de la Société Félix Torel et Pierre Neveu, notaires associés, est ainsi modifiée: « Pierre Neveu, notaire associé ».

Par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 11 octobre 1979:

La démission de M. Barreau (Xavier, Paul, Albert), notaire à la résidence de Mayenne (Mayenne), est acceptée.

La Société Xavier Barreau et René Le Berre, notaires associés, constituée pour l'exercice en commun par ses membres de la profession de notaire, est nommée notaire à la résidence de Mayenne (Mayenne), en remplacement de M. Barreau (Xavier, Paul, Albert). MM. Barreau (Xavier, Paul, Albert) et Le Berre (René, Jean, Gabriel) sont nommés notaires associés.

Par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 11 octobre 1979:

La démission de M. Lauret (Christian, Maurice, Luc), notaire à la résidence d'Aigues-Mortes (Gard), est acceptée.

La Société Christian Lauret et Henri Avezou, notaires associés, constituée pour l'exercice en commun par ses membres de la profession de notaire, est nommée notaire à la résidence d'Aigues-Mortes (Gard), en remplacement de M. Lauret (Christian, Maurice, Luc).

MM. Lauret (Christian, Maurice, Luc) et Avezou (Henri, Jean) sont nommés notaires associés.

### MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

#### Décret approuvant des modifications aux statuts d'une association reconnue d'utilité publique.

Par décret en date du 9 octobre 1979, sont approuvées les modifications apportées à ses statuts (1) par l'association reconnue d'utilité publique dite Académie de pharmacie, dont le siège est à Paris, qui prend la dénomination d'Académie nationale de pharmacie.

(1) Les statuts peuvent être consultés à la préfecture du siège social.

#### Décret portant reconnaissance d'une association comme établissement d'utilité publique.

Par décret en date du 11 octobre 1979, est reconnue comme établissement d'utilité publique l'association dite Les Ailerons, Aéro-Club d'Enghien-Moisselles (1), dont le siège est à Moisselles (Val-d'Oise).

Sont approuvés les statuts de cette association.

(1) Les statuts peuvent être consultés à la préfecture du siège social.

#### Décrets portant nomination de sous-préfets.

Par décret du Président de la République en date du 15 octobre 1979, M. Hugues (Henri), sous-préfet hors classe, secrétaire d'Indre-et-Loire (1<sup>re</sup> catégorie), est nommé sous-préfet de (1<sup>re</sup> catégorie).

Par décret du Président de la République en date du 1<sup>er</sup> octobre 1979:

M. de Follin (Christian), sous-préfet hors classe, secrétaire de la Vienne (1<sup>re</sup> catégorie), est nommé sous-préfet de Mont

M. Guyader (Yves), sous-préfet hors classe, sous-préfet de (1<sup>re</sup> catégorie), est nommé secrétaire général de la Vienne (1<sup>re</sup> gorie);

M. Maillocheau (Jacques), administrateur civil détaché en de sous-préfet de 1<sup>re</sup> classe, sous-préfet de Montbrison, est des fonctions de sous-préfet de Vienne (1<sup>re</sup> catégorie)

Par décret du Président de la République en date du 15 octobre 1979, M. Tressens (Jean-Claude), sous-préfet de 1<sup>re</sup> est nommé sous-préfet chargé de mission auprès du préfet Meurthe-et-Moselle.

Par décret du Président de la République en date du 15 bre 1979:

M. Danel (Bernard), administrateur civil détaché en qual sous-préfet de 1<sup>re</sup> classe, sous-préfet de Pamiers, est nommé préfet de Mamers;

M. Poullard (Jean), administrateur civil détaché en quali sous-préfet de 1<sup>re</sup> classe, sous-préfet de Rethel, est nommé préfet de Pamiers;

M. Lespinet (Pierre), administrateur civil détaché en q de sous-préfet de 1<sup>re</sup> classe, sous-préfet de Mamers, est n sous-préfet de Rethel.

Par décret du Président de la République en date du 15 bre 1979:

M. Grima (Vincent), sous-préfet de 1<sup>re</sup> classe, sous-préf Figeac, est nommé sous-préfet de Lodève;

M. Kraft (Jean-François), administrateur civil détaché en q de sous-préfet de 2<sup>e</sup> classe, directeur du cabinet du préf l'Allier, est nommé sous-préfet de Figeac.

Par décret du Président de la République en date du 15 bre 1979, M. Lavenseau (Michel), administrateur civil détach qualité de sous-préfet de 2<sup>e</sup> classe, directeur du cabinet du p du Cher, est nommé sous-préfet de Gex.

#### Administration centrale.

Par arrêté du ministre de l'intérieur en date du 17 septembre il est mis fin, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 1979, au détache de M. Augey (Fabrice), prononcé par arrêté du 13 avril 1979. A compter du 1<sup>er</sup> novembre 1979, M. Augey (Fabrice) est réint pour ordre dans le corps des attachés d'administration central ministère de l'intérieur de 2<sup>e</sup> classe.

M. Augey (Fabrice), attaché d'administration centrale au mini de l'intérieur de 2<sup>e</sup> classe, est placé dans la position de détache pour suivre le cycle préparatoire au concours d'entrée à l' nationale de la magistrature pour une durée d'un an à con du 1<sup>er</sup> novembre 1979.

Par arrêté du ministre de l'intérieur en date du 17 septembre, il est mis fin, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 1979, au détache de M. Gayda (Marc), prononcé par l'arrêté du 12 septembre 19

A compter du 1<sup>er</sup> novembre 1979, M. Gayda (Marc) est réint pour ordre dans le corps des attachés d'administration central ministère de l'intérieur de 2<sup>e</sup> classe.

M. Gayda (Marc), attaché d'administration centrale au mini de l'intérieur de 2<sup>e</sup> classe, est placé, pour une durée d'un an position de service détaché pour suivre le cycle préparatoire concours interne d'entrée à l'école nationale d'administration (c: dat de 1<sup>re</sup> catégorie) à compter du 1<sup>er</sup> novembre 1979.

Par arrêté du ministre de l'intérieur en date du 25 septembre M. Robert (Jacques), attaché d'administration centrale au mini de l'intérieur de 2<sup>e</sup> classe, est placé, pour une durée d'un r compter du 1<sup>er</sup> novembre 1979, en service détaché pour suivr cycle préparatoire au concours interne d'entrée à l'école natio d'administration (candidat de 1<sup>re</sup> catégorie).